

La Région bruxelloise compte désormais un km² supplémentaire

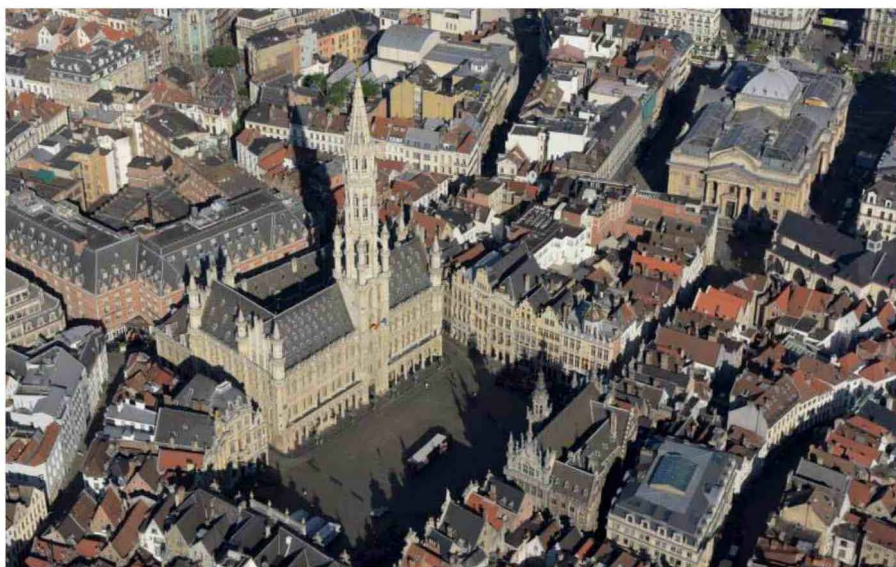
CARTOGRAPHIE Surprise dans le rapport annuel de l'Institut de statistique et d'analyse

► Une nouvelle méthode de calcul élargit la superficie de la capitale à 162,4 kilomètres carrés.
► Alors que la Ville gagne 47 hectares, d'autres communes y laissent toutefois des plumes. Comme Schaerbeek.

Alors que l'on pensait le territoire figé jusqu'à la nuit des temps, on apprend finalement que Bruxelles peut encore connaître une poussée de croissance à 30 ans tout juste sonnés. C'est ainsi que dans sa dernière livraison, l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa) précise que la capitale vient de gagner 1 km² pour s'offrir une superficie totale de 162,4 km² ! Une extension, dans les chiffres, de la superficie de la Région qui ne correspond toutefois pas à une extension territoriale. Pas question donc de piquer une parcelle de terrain à nos voisins flamands.

C'est plutôt aux performances de la calculatrice que nous devons ce surprenant changement, comme nous l'explique Pierre-François Michiels, expert à Perspectives Brussels. « Eurostat (l'organisme européen de statistiques, NDLR) a utilisé une nouvelle méthode pour calculer la surface des régions au sein de l'Union européenne. »

A la clé, une surprise pour la Belgique. « Dans ce cadre-là, ils ont délivré un résultat qui, pour la Belgique, présente un chiffre de 140 kilomètres carrés de plus par rapport à la situation précédente. » Ce qui représente quasiment le territoire de la seule Région bruxelloise. C'est assez im-



La Ville de Bruxelles grandit de 47 hectares, soit une augmentation de 1,4 % de son territoire. Quatre communes s'offrent, elles, un bonus d'une dizaine d'hectares : Anderlecht, Jette, Molenbeek et Evere. © PHOTONEWS

portant, reconnaît notre interlocuteur. « Lorsque Statbel (l'Office belge de statistique, NDLR) a pris connaissance de cette différence, il s'est tourné vers le SPF Finances qui est compétent pour mesurer les surfaces cadastrales afin de lui demander de refaire le calcul avec des outils cartographiques plus avancés. » Un travail qui a débouché sur une nouvelle surprise, « l'augmentation de surface est passée de 140 à 160 kilomètres carrés, soit plus qu'avait calculé Eurostat. »

Pour Bruxelles, le kilomètre gagné ne fera sans doute pas que des heureux, certaines communes y laissant des plumes.

Concernant les gagnants, la Ville de Bruxelles arrive en tête avec un gain de 47 hectares soit une augmentation de 1,4 % de son territoire. Quatre communes s'offrent, elles, un bonus d'une dizaine d'hectares : Anderlecht, Jette, Molenbeek et Evere.

A l'inverse, cinq communes perdent de leur emprise au sol. C'est le cas, par exemple, de Schaerbeek qui se voit amputée de 24 hectares, soit 3 % de sa superficie. Suivent Auderghem (- 6 hectares), Uccle (- 4,5), Ganshoren (- 2) et Berchem (- 0,2). Un changement de paysage qui peut avoir des conséquences même si, comme le précise l'Ibsa,

ce sont essentiellement des zones boisées ou non habitées qui sont concernées, mais « cela impacte d'autres indicateurs, comme la densité de population par exemple, qui s'élève maintenant à 7.380 habitants par km² au 1^{er} janvier 2018, explique-t-on à l'Ibsa, où l'on en profite pour rappeler tout l'intérêt de disposer de bonnes données : Cette révision révèle l'importance de disposer en permanence de statistiques les plus fiables possibles. C'est un objectif que l'Ibsa poursuit au quotidien, que ce soit pour la réalisation du Mini-Bru ou de toutes les autres publications et analyses que l'Institut propose. »

Au-delà d'1,2 million d'habitants

Dans son portrait-robot chiffré de Bruxelles, l'Institut met en exergue un autre record, démographique celui-là. Si la population bruxelloise flirtait au début de 2018, « au 1^{er} janvier 2019, cette barre symbolique aura déjà été franchie, une première dans l'histoire de la Région ». Quant au profil de ses habitants, l'Ibsa souligne que ceux-ci sont plutôt jeunes, « 23 % d'entre eux ont moins de 18 ans, tandis que 13 % sont âgés de 65 ans et plus ». ■

PATRICE LEPRINCE

IBSA

62 millions de km parcourus par les camions

Dans son bulletin 2019, l'Ibsa s'est également penché, c'est une première, sur le prélèvement kilométrique pour le transport de marchandises par la route. Il apparaît ainsi que les camions de plus de 3,5 tonnes ont parcouru 62 millions de kilomètres sur l'ensemble du réseau routier bruxellois en 2018. « Ce nombre n'a pratiquement pas évolué par rapport à l'année précédente, mais l'introduction de la taxe kilométrique a eu un impact clair sur le renouvellement de la flotte de camions. La distance parcourue par des poids lourds de la norme Euro 6 a fortement augmenté, au détriment de l'utilisation des véhicules plus anciens appartenant à toutes les classes d'émissions inférieures, plus polluantes donc, analyse l'Institut. Pour preuve du glissement qui s'opère, les camions aux normes Euro 5 et Euro 6 représentent ensemble 80 % des kilomètres enregistrés en Région bruxelloise en 2018, contre 73 % en 2017. » Autre première, l'Ibsa a également réalisé un focus sur l'emploi dans les institutions internationales. « Celles-ci occupent 48.000 personnes, parmi lesquelles 52 % sont des femmes. Les institutions européennes se taillent la part du lion puisqu'elles emploient à elles seules 37.000 travailleurs. »

PLE



Le Soir Bruxelles 21/02/2019, bladzijden 30 & 31

All rights reserved. Gebruik and reproductie enkel mits toelating van de uitgever via Le Soir Bruxelles

Joy, la révolte par les mots



La Région bruxelloise compte désormais un km² supplémentaire

